



Place Henri Baronna

51530 Moussy

Tél : 03.26.54.04.43

Mail : mairie.moussy@wanadoo.fr

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FEVRIER 2023

Monsieur le Maire, François LEJEUNE ouvre la séance à 18h30 en présence de Mesdames RUELLE et SADIER, Messieurs CRETE, FRAGET, GRASSET, GIRARDIN, HERMANT, LEPOUTRE, MICHEL Olivier et la secrétaire de Mairie, Madame BOUCHE Pascale.

Messieurs, COULMIER, KREIN, LHOMME, MICHEL Clément, absents et excusés.  
Monsieur le Maire nous informe que MME RENAUDIN a démissionné.

Virginie Ruelle est secrétaire de séance.

Monsieur le Maire aborde l'ordre du jour suivant :

### 1) **Tarif cantine**

La société API qui fournit les repas augmente ses tarifs de 0.40€ par repas.

Le prix du repas et du service est facturé à prix coûtant aux familles. Le conseil municipal décide de reporter cette hausse à partir du 01/03. Le montant de la garderie est augmenté par la même occasion de 2,80 à 3€ compte tenu de la hausse des salaires.

Le tarif du repas et du service sera donc de 6.80 € (repas 3.80€+garderie 3.00€)

Pour une fratrie de 3 enfants ou plus, le montant facturé sera de 6€

### 2) **Autorisation de signature de M le Maire pour la vente du local rue Prélot**

Le local de la rue Prélot a été vendu au plus offrant. En complément de la délibération 2022/21 du 15/11/2022 les membres du conseil municipal autorise M le maire à signer le compromis de vente.

### 3) **Hausse de l'énergie -GAZ**

Le prix du Kw/h est passé de 0.01917 à 0.2207€ au 01/01/2023 soit une facture multipliée par 11,6.

Le Conseil municipal décide de prendre différentes mesures pour réduire la facture.

- ne plus louer la salle des fêtes jusqu'au 15 avril et laisser les associations continuer à en disposer sans chauffage autre que la mise hors gel.

- Augmenter le montant des charges de 15% pour les locataires des 2 appartements de la commune. Une hausse de 21 € pour le premier appartement et 12 € pour le second.

- Mise en place dans l'enceinte de l'école d'un tableau nominatif journalier. La personne chargée de réduire le chauffage chaque soir et week-end signera le tableau journalier.

#### **4) Taxe d'habitation résidences secondaires et logements vacants de plus de 2 ans**

Le conseil municipal a délibéré et décide à l'unanimité d'assujettir à la taxe d'habitation, les logements vacants de plus de 2 ans comme le sont aussi les résidences secondaires.

#### **5) Stationnement et sécurité**

Monsieur le Maire valide le projet de stationnement et sécurité dans Moussy présenté par la Commission « sécurité ».

Des panneaux indicateurs vont être installés dans tout le village

La limitation de vitesse passera à 30 km/h après décret municipal. Un feu « récompense » sera installé rue des prieurés.

Les places de stationnement vont être matérialisées rue de la république, place de la paix, place Léon Bourgeois. Une interdiction de stationner matérialisée par une bande jaune continue est mis en place rue du 11 novembre côté impair.

Un cheminement piéton va être aménagé de la place Léon Bourgeois à la rue de la république.

Le coût de ces aménagements est de 22000€ avec une possibilité de subvention pour le feu rouge.

Le conseil réfléchit à l'aménagement d'un espace de stationnement au bout de la rue du 11 novembre direction Vinay (ex-chambre chaude).

#### **6) Embellissement - Fleurissement**

L'installation des réhausses dans la rue des Prieurés est en cours.

La commission propose de fleurir le côté Gauche de la rue, direction Pierry et d'engazonner la partie droite. Le coût des plantations est de 2800 €. Le conseil valide.

Le conseil souhaite protéger le Foudre sur le jard. 3 devis pour un kiosque en bois et la couverture en tuile ou zinc sont remis à la commission gros travaux afin d'étudier plus précisément les matériaux. Olivier Michel est chargé de présenter un projet définitif pour le 14 mars prochain.

#### **7) Investissements 2023-2024 : quels projets pourraient être engagés ?**

- Enfouissements des réseaux (de la rue de la République, de la place de la Paix, de la rue du 11 novembre, de la rue Paul Ganon, de la place Barrona). Le montant estimé par le SIEM est de 764 000 € HT. Le reste à charge pour la commune après subventions serait de 300 000€ + la rénovation de la chaussée et des trottoirs endommagés par les travaux. Ce montant reste à chiffrer. Les travaux ne pourront pas être entrepris avant le 1<sup>er</sup> trimestre 2024 et peut-être même après l'intervention de l'Agglo pour les travaux d'assainissement s'ils veulent bien programmer ces travaux dans leur budget 2024. (Le Maire se charge de les questionner).

- Hydraulique des coteaux : Que faire de cette eau parasite et quel coût ?

- La dernière tranche des lampadaires en LED sera réalisée par le SIEM (40000 €) en 2023

- Réfection de la toiture du vestiaire sur le terrain de foot. Demander un deuxième devis.

- Le foudre

- Aménagement de l'atelier technique rue des Prieurés. Une estimation des travaux a été faite : Atelier 33400€ HT et SS Sol : rampe d'accès (33000€) et démolition cuves (11000€)

- Aménagement du Rond-Point dans la rue des Prieurés à l'étude (budget alloué 25000 € ttc)

- Réfection des chemins communaux (évalué à environ 100000 euros)
- Toilettes sur le jard
- Cimetière (Grille d'entrée et tombes à reprendre – engazonner la partie ancienne)
- Réfection des trottoirs dans différentes rues
- Ecole : modification de l'emplacement de la cantine
- Peinture des gardes corps des ponts.

#### **8) Projet aménagement Coopérative : Avancement des travaux**

Le Maire présente l'état d'avancement du projet et les nombreux obstacles à franchir.

Une réunion avec l'agglo d'Epernay devrait se tenir le 15 février prochain et permettre de présenter globalement le montage du projet et son financement.

Un long débat a eu lieu autour du manque de communication sur le sujet.

Marchés publics : Le conseil municipal donne accord à M le Maire pour se rapprocher des services techniques de la ville d'Epernay afin de répondre aux procédures obligatoires d'appels d'offre pour les marchés publics supérieur à 300 000€

Plus rien à débattre, la séance est levée à 22h30

Le prochain conseil municipal est fixé au mardi 14 mars 18h30